

RCS : ROANNE  
Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 00053  
Numéro SIREN : 407 180 538  
Nom ou dénomination : EXCO HESIO

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2024 sous le numéro de dépôt 562

**EXCO HESIO**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 094 220 €**  
**Siège social : 4 place du Champ de Foire - 42300 ROANNE**  
\*\*\*  
**407 180 538 RCS ROANNE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 26 FEVRIER 2024**

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,

Les membres du Conseil d'Administration de la société **EXCO HESIO** se sont réunis dans les locaux situés à PARAY-LE-MONIAL (71603), 43 Rue Louis Desrichard, sur convocation de la Présidente.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- **Monsieur François-Régis VIGNON,**
- **Monsieur Frédéric VILLARS,**
- **Monsieur Olivier COMTE,**
- **Madame Sylvie MIVIERE,**
- **Monsieur Jérôme LAMY,**
- **Monsieur Haithem ZAIED,**
- **Monsieur Jean-Michel BOSIO,**
- **La société EC CONSULTANTS représentée par Madame Sylvie MIVIERE.**

Le Conseil d'Administration, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Michel COUPET et Madame Armelle FUCHE, représentants des salariés, régulièrement convoqués, Sont absents et excusés.

***Madame Sylvie MIVIERE, en sa qualité de Présidente de la société, préside la séance.***

Monsieur Frédéric VILLARS remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil d'Administration adopte ce procès-verbal.

La Présidente rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Constatation de la fin du mandat de Présidente de Madame Sylvie MIVIERE et nomination de Monsieur François-Régis VIGNON en remplacement,*
- *Démission de Monsieur François-Régis VIGNON de son mandat de Directeur Général et nomination de Madame Sylvie MIVIERE en remplacement,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*



**FIN DU MANDAT DE PRESIDENTE DE MADAME SYLVIE MIVIERE ET NOMINATION  
DE MONSIEUR FRANCOIS-REGIS VIGNON EN REMPLACEMENT**

Madame Sylvie MIVIERE, Présidente, expose que son mandat est arrivé à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire tenue ce jour, et que conformément aux dispositions statutaires, elle ne peut être renouvelée dans ses fonctions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des voix des administrateurs, de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration :

**Monsieur François-Régis VIGNON,**  
**Né le 8 mars 1969 à ROANNE (42),**  
**De nationalité française,**  
**Demeurant à ROANNE (42300), 34 Place Promenades,**

Pour une durée de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en 2027 ou 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 août 2027**.

Le Conseil remercie Madame Sylvie MIVIERE pour les services qu'elle a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur François-Régis VIGNON déclare accepter ces fonctions et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour son exercice.

**DEMISSION DE MONSIEUR FRANCOIS-REGIS VIGNON DE SON MANDAT DE  
DIRECTEUR GENERAL ET NOMINATION DE MADAME SYLVIE MIVIERE EN  
REMPLACEMENT**

Le Conseil d'Administration, connaissance prise de la nomination de Monsieur François-Régis en qualité de Président du Conseil d'Administration prend acte de sa démission de ses fonctions de Directeur Général qu'il occupait jusqu'à présent et décide, conformément à sa requête et aux stipulations de l'article 18 des statuts, de réduire son préavis de 3 mois, dans le cadre de la démission de ses fonctions.

Le Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement :

**Madame Sylvie MIVIERE,**  
**Née le 2 mai 1966 à ROANNE (42),**  
**De nationalité française,**  
**Demeurant à MABLY (42300), 101 impasse du Capitan,**

et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en 2024 ou 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 août 2024**.

Madame Sylvie MIVIERE remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne, déclare accepter ces fonctions et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour son exercice.



**POUVOIRS POUR LES FORMALITES**

Le Conseil donne tous pouvoirs à Madame Sylvie MIVIERE ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et un membre du Conseil d'Administration au moins.

Un membre

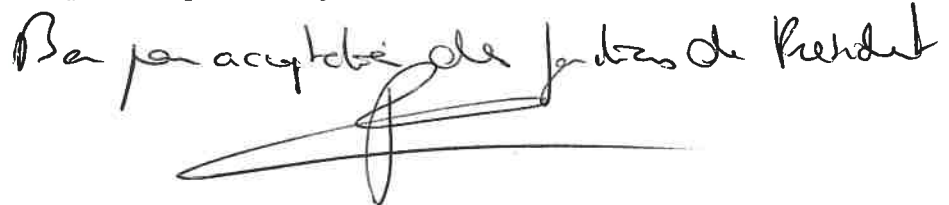


La Présidente



**Monsieur François-Régis VIGNON**

*« Bon pour acceptation des fonctions de Président »*



**Madame Sylvie MIVIERE**

*« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »*

